

VOTE POUR
L'AGROÉCOLOGIE !



**Pour une stratégie
de la ferme à la table
véritablement juste et
respectueuse de l'environnement**

Pour une stratégie de la ferme à la table véritablement juste et respectueuse de l'environnement

La transition des systèmes agroalimentaires est une évolution indispensable pour réaliser le droit à l'alimentation des agriculteurs et agricultrices et des citoyen·nes, d'aujourd'hui et de demain. Pour sauver cette transition mise à mal, la stratégie de la ferme à la table (ci-après F2F de l'acronyme anglais Farm to Fork) doit remettre la dignité et les droits des paysan·nes au cœur du processus. Il en va de même pour la stratégie biodiversité qui touche également le monde agricole. Chaque législation qui concerne le monde agricole doit être co-construite avec lui (droits civils et politiques), lui assurer des conditions de vie digne (droits économiques et sociaux) et garantir un environnement sain et une alimentation de qualité à toutes et tous (droit à l'environnement et à la santé).

1. Deux stratégies du Pacte vert au cœur de la transition agricole

Dans le cadre du Pacte vert européen, la Commission proposait en mai 2020 deux stratégies essentielles à la transition des systèmes alimentaires : la stratégie de la ferme à la table et la stratégie biodiversité. Alors que la première vise à **rendre les systèmes alimentaires européens équitables, sains et respectueux** de l'environnement, la deuxième agit de concert en cherchant à **restaurer la biodiversité**. Plus concrètement, voici quelques-uns des objectifs de ces stratégies :

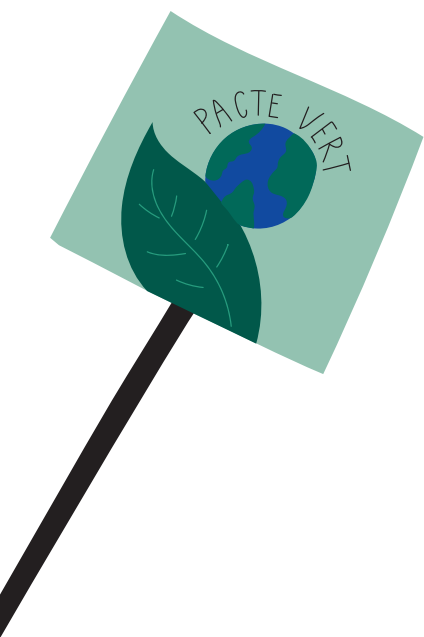
1. F2F : réduire de moitié l'usage et les risques liés aux pesticides, ainsi que l'usage des antibiotiques dans les élevages ; réduire l'usage d'engrais chimiques de 20% ; atteindre un quart de surfaces agricoles dédiées à l'agriculture « bio ».
2. Stratégie biodiversité : l'objectif principal est de restaurer un minimum de 20% d'écosystèmes dégradés de l'UE sur les terres, dans les rivières et dans les mers d'ici à 2030 et 90% d'ici à 2050.

Pour AiA, **ces objectifs restent pertinents et doivent être maintenus**. Ces stratégies que nous avons saluées lors de leur publication représentent un premier pas dans la bonne direction pour entamer une nécessaire transformation des systèmes alimentaires.

Nous pensons que se fixer des objectifs précis pour 2030 est indispensable en vue de guider l'élaboration des politiques publiques et de s'assurer que le secteur agroalimentaire contribue à sa juste mesure aux objectifs du Pacte vert européen. AiA soutient également la nécessité d'une approche législative européenne qui allie contrainte et incitation, en vue de garantir l'atteinte des objectifs et une cohérence entre les pays européens.

Pour une stratégie de la ferme à la table véritablement juste et respectueuse de l'environnement

3



Malheureusement, dans le contexte actuel de crise agricole et d'élections, leur atteinte est menacée. Alors que les mobilisations agricoles de 2024 visaient à dénoncer les prix injustes, des lourdeurs administratives, des incohérences dans les politiques commerciales de l'UE - autant d'obstacles à la transition agroécologique - l'UE a décidé de saborder les législations de la F2F, de la stratégie biodiversité ainsi que les mesures environnementales de la PAC (BAEC). Plutôt que de s'attaquer en priorité à la question des prix et d'adapter les normes pour les rendre adéquates sans compromettre leurs ambitions, l'UE s'est attaquée à l'environnement.

AiA dénonce cette fuite en avant de l'Europe mais aussi de certains syndicats majoritaires et appelle à préserver la feuille de route de la transition agricole en mettant l'accent sur la justice sociale et la bonne gouvernance. Si nous soutenons les objectifs de la F2F et de la stratégie biodiversité, le chemin pour les atteindre est à revoir.

Voici les recommandations d'Agroecology in Action pour atteindre cette transition de manière juste, cohérente, ambitieuse et adéquate du point de vue des agriculteur·rices (agriculture de date, lourdeur administrative) et d'un point de vue environnemental.

2. Maintenir ces stratégies et leurs objectifs pour accélérer la transition agricole et résoudre la crise environnementale et sanitaire

Il est important de noter que la transition agricole est déjà en marche. En effet, la prise de conscience des impacts environnementaux et sanitaires de l'agriculture est grandissante. Malgré cette évolution positive qui se reflète notamment dans le choix de certain·e·s agriculteur·rices d'adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement, la transition ne va pas assez vite.

Les impacts de notre système alimentaire sur la santé des écosystèmes et la santé humaine sont importants et continuent de s'accroître. Ces 15 dernières années, les émissions de GES liées à l'agriculture ont très (trop) peu diminué (réduction de 5% entre 2005 et 2022)¹, mettant à mal les objectifs de neutralité carbone. Si l'agriculture contribue au réchauffement climatique, ses effets sur la biodiversité, les cycles de l'azote et du phosphore sont bien plus grands. En Wallonie, 40% des masses d'eau souterraines présentent des concentrations en nitrates et/ou pesticides au-delà des normes de potabilité. On constate en Wallonie que les effectifs des espèces d'oiseaux communs strictement associées aux milieux agricoles sont en déclin continu depuis 1990².

¹ Greenhouse gas emissions from agriculture in Europe (europa.eu)

² Agriculture - État de l'environnement wallon (wallonie.be)

Pour une stratégie de la ferme à la table véritablement juste et respectueuse de l'environnement

4

Or, nous savons que le bon état de santé de notre biodiversité, de notre eau et de notre climat sont essentiels à l'agriculture et à la vie sur terre. Pour AiA, la mise en œuvre de la F2F et de la stratégie biodiversité (diminution de l'utilisation d'intrants, de pesticides, restauration de la biodiversité...) est nécessaire pour assurer la transition vers une agriculture plus respectueuse du vivant. Et, par conséquent, s'assurer que l'agriculture remplisse à long terme son rôle nourricier.

Malheureusement, le bilan de la stratégie de la ferme à la table est plus que mitigé : la majorité des législations touchant de près ou de loin à la transition agricole est remise en cause. C'est pourquoi AiA appelle l'UE et ses Etats-membres, et donc la Belgique et la région Wallonne, à maintenir l'ambition environnementale de ces stratégies et à œuvrer pour leur réalisation.

La transition est en marche mais elle ne peut évoluer à l'aveugle. D'où la nécessité de la piloter au niveau européen et de conserver ces stratégies essentielles.

3. Des prix justes et des subsides en suffisance, condition *sine qua non* de la poursuite de la transition agricole

Le Pacte vert consacre le principe de "leave no one behind" et pour la stratégie F2F, la notion d'équité au sein du système alimentaire européen était annoncée comme une dimension tout aussi importante que le respect de l'environnement. Ces promesses n'ont pas été tenues.

Rappelons que le revenu des agriculteur-rices est en dessous du revenu médian européen alors que leur temps de travail est supérieur à la moyenne européenne. À long terme, la transition agricole améliorera les revenus des agriculteur-rices en réduisant la dépendance aux intrants agricoles de synthèse, en renforçant l'adaptation aux changements climatiques, ou encore en développant des filières justes et durables.

Cependant, à court et moyen terme, chaque législation qui touche à l'agriculture risque de dégrader davantage leurs revenus et leur temps de travail. Elles peuvent augmenter le temps de travail pour repenser, expérimenter et adopter de nouvelles pratiques ; engendrer des frais d'investissements pour faire évoluer les pratiques ; faire baisser la productivité et/ou limiter l'espace de production.

Pour une stratégie de la ferme à la table véritablement juste et respectueuse de l'environnement

5

C'est pourquoi AiA appelle l'UE à revoir les législations du Pacte vert sous l'angle de la faisabilité économique. L'UE doit assurer que les impacts économiques (positifs ou négatifs) de chaque législation du Pacte vert soient connus d'avance. Des études d'impact sur les revenus agricoles, l'accès à la terre, la juste répartition des subsides, doivent précéder toutes les législations liées à la transition agricole. Une communication claire doit parvenir au monde agricole et donner les garanties que la transition ne sera pas synonyme de perte de revenus mais au contraire rimer avec une amélioration de leurs conditions de vie.

En parallèle, l'UE doit œuvrer pour des revenus justes pour les agriculteur-rices, ce qui leur offrira plus de latitude pour poursuivre la transition³. Pour garantir des prix justes, l'UE devra réguler ses marchés internes mais aussi revoir la répartition des aides au sein de la PAC ou encore mettre fin aux concurrences déloyales engendrées au Nord comme au Sud par les accords de libre-échange.

Plus un revenu décent agricole pourra être garanti par des prix justes, plus les subsides agricoles pourront être dédiés à la transition au lieu de compenser les prix. Mais les deux combats, prix justes et environnement, doivent être menés de front. L'UE doit prévoir des moyens financiers à la hauteur de l'urgence écologique, que ce soit via un budget de la PAC revalorisé et/ou par des fonds structurels et spécifiques pour la mise en œuvre de chaque volet législatif de la F2F.



³ Voir AIA, Position paper pour des prix justes, à paraître

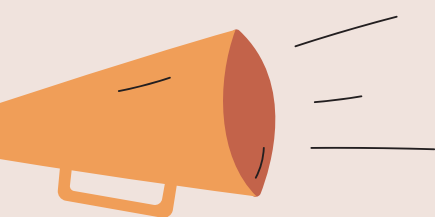
4. Une gouvernance des systèmes alimentaires plus démocratique pour une stratégie « de la ferme à la table » qui soit environnementalement ambitieuse et socialement juste

En réponse au mouvement de colère, la Commission européenne a pris le pli de consulter les parties prenantes en mettant en place des dialogues stratégiques. Cependant, ces dialogues n'ont pas permis d'accoucher de décisions politiques progressistes tant sur le plan économique qu'environnemental. Pire, la Commission a sabordé les normes environnementales de la PAC alors que ce qui était dénoncé, c'était le chemin pour y arriver (lourdeur administrative, agriculture de date, manque de moyen financier...).

AiA invite la future Commission européenne à mettre en place un dialogue structurel (et non pas temporaire) avec les organisations agricoles, les organisations environnementales et la société civile active dans la transition de systèmes alimentaires en vue d'adopter des législations qui tiennent compte de la réalité du terrain des agriculteur·rices, ambitieuses pour l'environnement et justes d'un point de vue socio-économique. Aussi, il nous semble essentiel d'assurer plus de transparence sur ces dialogues et la gouvernance des systèmes alimentaires en général. Il importe d'assurer que les voix des organisations agricoles progressistes soient entendues et d'élargir les consultations à d'autres organisations de la société civile. En effet, les systèmes alimentaires ont des impacts sur l'environnement, la biodiversité, la santé et l'accessibilité à une alimentation saine et de qualité. Les citoyen·ne·s européens ont donc aussi leur mot à dire dans l'élaboration des politiques publiques agroalimentaires.

À l'inverse, l'UE doit également mettre en place des garde-fous contre l'influence des lobbies. De même que lorsqu'il a fallu légiférer sur le tabac, légiférer sur une réduction des pesticides et engrais chimiques impose d'écarter les industries concernées dont les profits dépendent de l'absence de régulation en la matière. Et qui, paradoxalement, sont celles qui disposent de plus de moyens pour influencer les responsables politiques.





Recommandations de AIA pour construire une stratégie de la ferme à la table cohérente, juste et ambitieuse :

Les futures instances européennes (Commission, Conseil et Parlement) doivent préserver les objectifs de la stratégie de la ferme à la table et faire aboutir les législations du Pacte vert nécessaires à la transition agroécologique (le règlement sur l'usage des pesticides (SUR), la loi sur la restauration de la nature (NRL), la loi-cadre sur les systèmes alimentaires (SFS law), les lois sur le bien-être animal). Pour y arriver, ces instances devront :

1. **Adopter une approche basée sur les droits humains** et placer la réalisation du droit à l'alimentation et à la nutrition comme objectif général pour une transition écologique et sociale juste. La loi sur le système alimentaire durable devra s'appuyer sur le droit à l'alimentation à la nutrition pour assurer une cohérence entre toutes les politiques qui impactent les systèmes alimentaires.
2. **Garantir des revenus décents aux agriculteur·rices** comme condition primordiale à la transition agroécologique.
 - a. Mettre en place un observatoire européen des prix agricoles et adopter une loi européenne sur les prix justes.
 - b. Chaque législation du Pacte vert touchant à l'agriculture doit être précédée d'étude d'impacts économiques et prévoir de façon explicite et spécifique des sources de financement pour leur mise en œuvre, afin de rémunérer correctement et de manière juste cette transition.
3. **Améliorer la gouvernance des systèmes alimentaires.** Mettre en place un mécanisme de dialogue structurel avec le monde agricole et la société civile lors de la construction des mesures (en amont) afin de s'assurer de leur applicabilité et efficacité. Ce mécanisme de dialogue doit être transparent et mettre en place des garde-fous contre l'influence des lobbies agroindustriels.